



Edito



« Oublié » ... plus tant que ça !

« Au confluent du Morand et du Veyron, caché dans le vallon, voici Mauraz, un village invisible et ignoré » ainsi j'ai commencé la présentation de notre commune au début de la dernière législature. Il est vrai qu'on vivait bien, et que nos finances étaient saines aussi longtemps qu'on a pu rester invisible, ignoré.

Mais cela n'a pas duré, l'Etat de Vaud n'a pas l'habitude « d'oublier » ses communes. Coup sur coup, on nous retire 26 points de nos impôts pour les affecter à l'Etat, en contre partie ce dernier reprenait les charges liés à l'école, or la contribution de Mauraz pour financer l'association intercommunale des Ecoles ne cesse d'augmenter depuis.

Suit la péréquation intercommunale, ou par un ensemble de critères, Mauraz se retrouve dans les communes riches, donc contributrice à la péréquation, alors que tant de nos voisins sont bénéficiaires.

Suit la facture sociale : 470 millions Frs à se partager entre les communes par habitant.

Encore une fois Mauraz paye le prix fort, avec presque 1'000 Frs par habitant. Que faire : encore augmenter le taux d'imposition pour passer au-dessus de la moyenne cantonale et enfin regagner notre place de commune « pauvre » ?

Pour couronner le tout et, définitivement faire regretter au syndic les temps anciens où Mauraz réussissait presque de se faire oublier par l'Etat, la ville de Morges décide de renouveler la conduite du Morand en passant sous la route villageoise.

Profiter de la fouille pour refaire notre réseau d'eau qui a bientôt 100 ans, répondre aux exigences du Canton qui se montre de plus en plus pressant pour que Mauraz se raccorde à une STEP. Les réunions se suivent, les négociations, voire les marchandages vont bon train, mais il devient de plus en plus évident que le « bas de laine » constitué par nos anciens ne suffira pas pour financer le tout.

Qu'y faire : s'endetter à outrance ? résister au canton et ne rien faire ? Définitivement la vie du syndic se complique. Heureusement, il reste convaincu que l'effort en vaut la chandelle, et qu'à Mauraz il fait toujours bon vivre.



Que sont ces ennuis, somme toute uniquement financiers, face à l'harmonie et au dynamisme dont font preuve les habitants de la commune. Tournoi de pétanque, soirées sous la fontaine, participation aux Conseils Généraux et cette disponibilité de répondre présent quand on a besoin les uns les autres. Et là, le syndic est content et fier de pouvoir apporter son grain de sel pour que Mauraziennes et Mauraziens aient encore des bonnes années devant eux à vivre en bonne entente au creux du vallon, loin des tumultes de l'Etat et des zones industrielles qui se rapprochent dangereusement en montant de la côte.

J'aimerais conclure ce mot par quelques remerciements. Tout d'abord aux membres du Conseil Général pour la confiance et la gratitude qu'ils témoignent envers la municipalité, en ces temps difficiles.

J'aimerais en mon nom personnel aussi remercier les habitants de Mauraz pour la sympathie et les attentions qu'ils m'ont témoignés suite à mon accident duquel je me remets gentiment (il marche encore un peu de travers le syndic, mais il marche !). Finalement un grand merci à Piper pour la publication du « journal » de Mauraz. Les difficultés à récolter les contributions promises, mais jamais rédigées, l'ont mis à rude épreuve. A vos plumes pour la prochaine édition et à tous et à toutes un magnifique été.

Votre syndic



Françoise : en vacances !

Le bureau du greffe est fermé **du 16 Juillet au 6 Août 2007** pour cause de vacances, bien méritées, de notre secrétaire.

Ordures ménagères :

Une histoire de calendrier

Beaucoup ont crus à une ramassage le 4 Juillet, y compris les gens en charge du ramassage, mais, caramba, un décalage avait été prévu afin d'éviter le 1^{er} Août.

Du coup il y a eu ramassage le 4, et le 11 ! Aubaine !

Ceci pour dire que le calendrier distribué en début d'année est juste,... à l'exception d'une petite modification de dernière minute : le ramassage du 26 décembre aura lieu le 27, à la demande expresse des employés, prévoyants !

Les services de voirie



Groumf

Y'en a pourtant qu'un !

Mauraz, grande commune forestière, membre émérite du Triage du Veyron, association sylvestre intercommunale très productive, est l'heureuse propriétaire ... d'un arbre !

Un bouleau ! A vocation décorative et ecclésiastique, vu qu'il s'épanouit devant la chapelle. Un bouleau ! Et c'est rien de le dire !

En effet, ce soiffard ligneux s'abreuve sans gêne dans le collecteur d'eaux de surface qui lui passe à portée de racines. Et il s'y est installé au point de tout boucher !

C'est à en rêver de tronçonneuse !

Le Groumf



www.mauraz.ch

Encore de la place !

Le site www.mauraz.ch vous fournit un moyen d'orienter vos visiteurs, un lien vers les services fédéraux, cantonaux et régionaux, un agenda communal et régional, et plus encore.

La commune offre une

adresse e-mail gratuite

du type xxxxxxxx@mauraz.ch aux habitants et entreprises de Mauraz.

De plus, les entreprises domiciliées à Mauraz peuvent bénéficier d'un

lien publicitaire

sur la page 'Entreprises' du site.

Pour tout renseignement, s'adresser à

Frédéric Pfeiffer, aux Tilleuls,
ou à webmaster@mauraz.ch.

The webmaster

Les déchets :

Rappelons quelques principes !



Déchets ménagers

Afin de faciliter le chargement, et ainsi de limiter les frais (employés payés à l'heure) les sacs de déchets ménagers sont à déposer si possible en container. N'hésitez pas à déposer un sac unique dans un container pas plein.

Les renards, fouines, chiens et chats seront déçus

Verre vide

Le tri par couleur est

important, surtout pour le

blanc et le brun. En cas de doute vert/brun : dans le vert ! Les récipients sont à déposer sans bouchon, capsule ou couvercle. Le verre à vitre n'est pas récupéré et ne doit pas être déposé dans les containers.

S'il est absolument indispensable d'amener son verre vide les dimanches ou jours fériés, cela peut être fait avec délicatesse ...



Déchets encombrants

Les déchets encombrants sont à déposer directement chez Valorsa à Penthaz (passer sous les Moulins de Cossonay direction Gollion, premier pont à gauche). Le bulletin de pesée est à signer **lisiblement**, pour être transmis à la bourse communale. La commune prend en charge la facture de Valorsa. Les déchets de chantier (gravas, plâtres) ne sont pas repris.

Une benne pour les déchets encombrants sera à disposition au Croset en Août. Les déchets encombrants sont facturés près du double des déchets ménagers. Il ne s'agit donc que des déchets qui ne peuvent pas rentrer dans un sac (plus grands que 60cm).

Ranger intelligemment dans la benne augmente sérieusement les possibilités de chargement de celle-ci.

Les deux bennes (encombrants et ferraille) de l'année passée on du être complètement vidées et triées. C'est pas un boulot rigolo !



Alu, PET, Fer blanc

Ne confondons pas aluminium, fer blanc et plastique métallisé.

Les boîtes de conserves périmées pleines ... ben, faudrait les vider !



Appareils électriques

Les appareils électriques et électroniques doivent être repris par tout revendeur, même sans achat. Valorsa recycle gratuitement les appareils ménagers et reverse une ristourne à la commune. Vous avez déjà payé la taxe TAR, ne payons pas deux fois !



Déchets de jardin, feux

La loi interdit les feux. Cependant, les **petits feux de branchages** peuvent être tolérés. On choisira un jour où le vent est orienté de manière à ce que la fumée n'incommoder pas un voisin ; on évitera le dimanche.

La combustion de produits synthétiques, bois vernis, produits chimiques, et autres produits polluants **est interdite** et sévèrement punie par la loi.

Déchets spéciaux



Les divers **produits chimiques**, peintures, huiles, batteries, piles, médicaments, plastiques, etc. ne sont plus repris par la commune de Cossonay et sont à déposer chez les revendeurs ou chez Valorsa.

Métaux



La benne pour encombrants sera remplacée par une benne pour métaux, en automne. Tous métaux peuvent être déposés, mélangés, mais seulement des métaux.

Et au prix du cuivre, peut-être mieux vaut le gérer séparément ...

Déchets de chantier



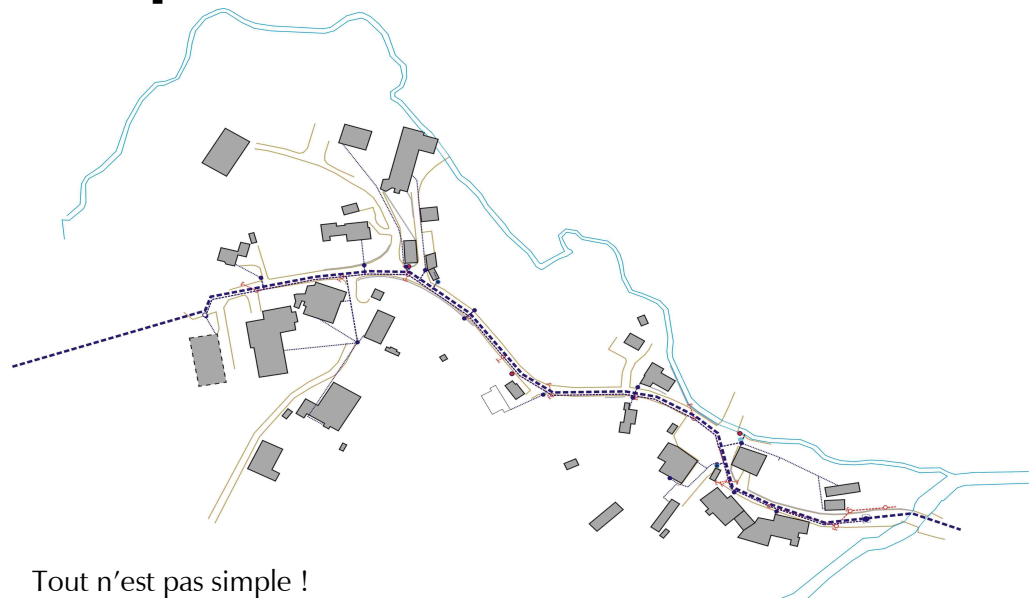
Les déchets de chantiers peuvent être déposés **par les communes** à la décharge de Bofflens les vendredis matin. Seuls sont repris les déchets inertes. Celui qui effectuera le transport se présentera au nom de la commune de Mauraz.

Vieux papiers



Uniquement papier et carton. Les cartons vides sont pliés.

Equipements communaux : La quadrature du cercle



Tout n'est pas simple !

D'une part, notre réseau de distribution d'eau potable commence à 'faire son âge', et d'autre part, l'opportunité des travaux effectués par la commune de Morges est à ne pas manquer.

Mais (et pas un petit 'mais'), le projet de convention avec les services cantonaux en charge des problèmes d'épuration, implique dans ce cas la pose d'un collecteur d'eaux usées. Et, bien évidemment, les mêmes services cantonaux n'hésitent pas à vouloir le bras après la main, et voudront très tôt que ledit collecteur aboutisse quelque part !

Et ce grand trou fait, la logique voudrait que l'on pense à ne pas rouvrir la route de sitôt, et que l'on prévoie un (des?) tubes de réserve, distribués pour chaque propriétés.

Une fortune !

Actuellement, l'étude a défini, en coordination avec les services industriels morgiens, les contraintes techniques, le tracé, et la liste des équipements, du projet. Le tout en respect des exigences des divers services concernés, dont l'ECA, le Laboratoire cantonal, mais sans, pour l'instant, l'accord du SESA qui reste à négocier.

En effet, le projet ne comprend que les équipements impliquant l'ouverture de la route. La discussion concernant l'épuration étant remise à des jours meilleurs (reste à l'annoncer au SESA !). Ce qui ne résout pas pour autant le problème de quelques bâtiments dont l'épuration est insuffisante !

Il apparaît déjà que la négociation avec la commune de Morges, à propos de la répartition des coûts, ne sera pas une partie de plaisir. En effet les frais estimés de creuse et de construction de la chambre de piquage semblent pour l'instant exorbitants.

Sans entrer dans les détails, le projet défini :

- La création d'une chambre de piquage avant le pont de Pampigny, avec un sur-presseur, le compteur communal, et divers équipements morgiens.
- Le remplacement complet du réseau d'eau potable, y compris la distribution en limite de parcelles privées, vannes comprises.
- La création d'un collecteur d'eaux usées, y compris les piquages en limite de parcelles privées.
- Trois bornes hydrantes, au carrefour du haut, vers la chapelle, et vers le pont de Cuarnens, au strict usage de la défense incendie, partiellement subventionné par l'ECA
- La pose de deux tubes de services pour d'éventuels équipements futurs (enterrement des lignes de la Romande et de l'éclairage public, télé-réseau ?)
- Réfection du tapis au complet sur toute la traversée communale.
- Le déplacement de la prise d'eau agricole en haut du village.

Une étude préliminaire a aussi défini deux options pour une solution commune d'épuration :

- Pompage vers l'Isle via l'actuelle conduite de Morges.
- Mini station d'épuration enterrée à Mauraz.

Le projet est pharaonique en comparaison des moyens financiers de la commune, et l'aventure est de taille ... Il conviendra de sortir des us et coutumes vaudoises en terme de travaux public et refreiner les appétits de quelques entrepreneurs et autres intervenants !

Quelques séances en perspective !

Le prix de l'eau

La taxe sur l'eau perçue par la commune correspond à un prix moyen d'environ 15 cts le m³, alors que la moyenne vaudoise se situe aux alentours des 2 Frs/ m³ !

Il semble inévitable que les travaux en vue vont impliquer un changement sensible de cette situation.

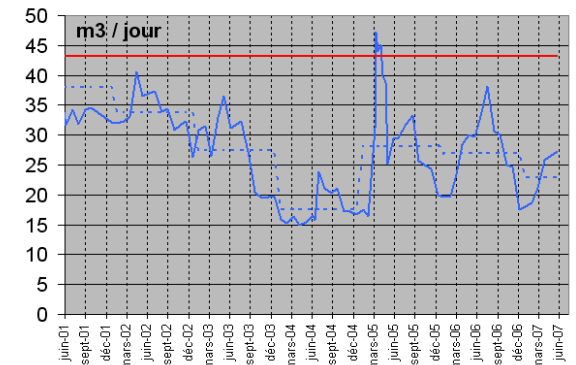
Sans compter ce qui ne va pas tarder pour nos eaux usées !

Et comme ces postes comptables doivent légalement être couverts par des taxes

La consommation

Encore de l'eau ...
mais des bonnes
nouvelles :

Les efforts de chacun
portent leurs fruits,
malgré une forte
augmentation en été, la
consommation va bien.



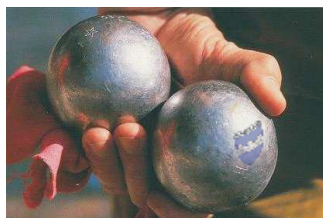
Tournoi de Pétanque 2008

Le tournoi de pétanque aura lieu

le **6 juillet 2008**

Doublette non montée, inscriptions et tirage des équipes de 9h00 à 9h30, à la chapelle, café-croissants, repas de midi, et le soir ...selon improvisation.

Les personnes intéressées à l'organisation sont priées de contacter Sophie Pittet



Cercles mystérieux ! A Mauraz aussi



A l'instar des cercles apparus récemment dans des champs de la Broye, des marques humides circulaires et étranges, disparaissant en quelques minutes, ont été observées fréquemment sur les tables des fontaines de Mauraz. Phénomènes surnaturels ? Plaisantins ?

*Toutes nos hypothèses
en page 1587*

Santé



Pour les urgences vitales

(Problèmes cardiaques, perte de connaissance, accident grave, attaques cérébrales, etc.)

1 4 4

Pour des urgences en cas d'absence du médecin de famille

0848 133 133

Portrait

Marie et Jacques Vial



Comment ils se sont rencontrés

Marie Hofer est née à Berne. Elle est venue à Mauraz le 1er mai 1943 comme volontaire chez Jules et Marie Vial pour apprendre le français et aussi la gestion du ménage. Elle a en fait suivi sa soeur aînée qui était venue à Mauraz en 1937. Marie Hofer est restée une année à Mauraz et puis sa soeur cadette est venue à son tour... cette dernière fut la discrète messagère entre Jacques et Marie, apportant de-ci de-là une lettre, un mot.

Jeune adulte à Berne...

A Berne, Marie Vial a fait un apprentissage de vendeuse de 2 ans. Ensuite, elle a travaillé comme vendeuse pour un salaire mensuel de quelque 160.-. Puis, elle a eu un emploi à la poste pour le double du salaire précédent, ce qui lui a permis de monter son trousseau, c'est-à-dire acheter les services, la vaisselle, les ustensiles de cuisine, les casseroles, mais aussi les draps, les fourres de duvets et cousins.

... et à Mauraz

Les parents de Jacques Vial ont eu quatre garçons, Jacques était le troisième enfant. Tout jeune, Jacques a aidé son père à la ferme : les travaux des champs, la traite manuelle. A cette époque, les travaux des champs étaient faits avec les chevaux. Jacques aimait le travail avec les chevaux. La famille en possédait quatre : une poulinière et trois chevaux pour le travail.

Jacques se souvient qu'entre 1922 et 1930, il y avait une septantaine d'habitants à Mauraz, dont 25 enfants scolarisés. A l'école, la classe comptait 48 élèves de degrés différents. Les enfants de Mauraz marchaient jusqu'à Villars-Bozon.

Pour l'école supérieure, il fallait aller à L'Isle.

Mauraz l'industrielle

Mauraz abritait de nombreuses "industries"... Les parents de Jacques lui ont raconté qu'il y avait une tannerie (aux Tilleuls) et deux roues étaient visibles, probablement vestige d'un vieux moulin (chez Caro et Fred Muller). Il a encore connu la scierie à façon chez Domenighetti, le moulin (au Croset) qui faisait le travail de mouture pour les environs et la scierie de Sami puis Jean Schaer..



Jeunes mariés et parents à Mauraz

Marie et Jacques se sont mariés le 10 avril 1948. De leur union sont nées 2 filles, Monique et Christiane. Marie se consacrait en priorité aux enfants, au ménage, à la maison et au jardin. Jacques, avec son père, gérait la ferme.

La fin des années cinquante a marqué le début de la mécanisation sur l'exploitation. Jacques a acheté sa première machine à traire en 1957. Ensuite, il y a eu la machine pour évacuer le fumier, comme il avait une douzaine de vaches, ces machines ont bien facilité le travail. Enfin, en 1959, ce fut l'achat du premier tracteur.

Par contre, tous les déplacements, et cela jusque dans les années septante, se faisaient à vélo ou à pied. Des manières de se déplacer qui facilitaient beaucoup les rencontres.

Jacques faisait partie du ski club et du club de foot de L'Isle. Lorsqu'il y avait des matches, Marie partait avec la poussette à travers champs pour voir jouer son mari.

Les femmes avaient aussi l'habitude à l'époque de se réunir les après-midi pour tricoter chez l'une ou l'autre.

La vie sociale à Mauraz...

Les parents de Jacques allaient cuire leur pain chez les parents Curchod et ensuite quand Adrien Curchod a repris la ferme, Jacques et Marie y ont cuit leur pain et ma foi lorsque le boulanger de Moiry a commencé à livrer à Mauraz, cette habitude s'est perdue.

Mais il y a eu des fêtes mémorables à Mauraz : Pour trouver des fonds pour la construction de la chapelle, une grande vente de pâtisseries a été organisée avec des animations musicales. Il y a même eu des mises de fruits, de légumes, même de lapins.

En 1947, il y a eu la fondation de l'Abbaye à L'Isle.

Mauraz a présenté de très beaux chars, celui qui représentait le drapeau de Mauraz, puis celui avec la roue et les sacs de farine du moulin ensuite la mongolfière (1983) puis la chapelle.

En 1975, Jacques a été élu 2^{ème} roi de l'abbaye au coup centré (tir au fusil à 300 m.).

La création des chars mobilisait le village, tout le monde y travaillait et cela créait des liens.

... et l'engagement pour la commune

Autant Jacques que Marie se sont engagés pour la bonne marche de la commune. Jacques a été municipal pendant 28 ans et président du Conseil général pendant treize ans. Marie a été concierge de la chapelle de 1952 à 1980. Elle a également été déléguée par la commune comme experte pour l'école de couture (1968 - 1986)

Aujourd'hui, la vie à Mauraz est bien différente... on se voit moins, car beaucoup d'habitants travaillent à l'extérieur. Et on a moins de temps.

Mais les rencontres autour des fontaines et la pétanque à Mauraz sont de belles occasions de se rencontrer.

Association Scolaire Intercommunale La Sarraz et environs et Veyron-Venoge



Quelques mots pour vous informer de l'évolution de notre Ecole, plus communément connue sous le joli nom d'ASISEVV. Une commission (appelée commission Vermot) a été nommée en fin d'année dernière afin d'approcher la problématique des transports scolaires.

Il est alors apparu qu'on ne pourrait résoudre simplement le problème des transports, en tentant de les repenser, car un autre problème est survenu : le manque évident de salles (salle de gym, salles spécialisées et quelques salles de classes).

Le regroupement du « haut » et du « bas » aboutira donc sans doute à réaliser de nouvelles constructions afin de permettre à nos élèves d'avoir des horaires plus équilibrés, moins de temps de transports et des salles adaptées à leur besoin.

Le Comité de Direction de l'ASISEVV reprendra le travail de la commission Vermot afin de développer un plan à moyen et long terme qu'il proposera sans doute en fin d'année. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.

En attendant, Mauraz continuera à voir défiler 4 bus scolaires pour ses 5 élèves!

Habitants ...

quoi de neuf depuis la dernière édition ...

- 01.06.06 **Arrivée de Bruno Zufferey**
... Voilà ! ... C'est officiel !
- 23.07.06 **Naissance de Nohlan Grec**
... Félicitations !
- 01.12.06 **Départ de Muriel et Martial Bugnon**
... Passez nous voir !
- 31.01.07 **Départ de Yannick Marquis**
... Passe nous voir !
- 01.03.07 **Arrivée de Catherine Genevaz et Laurent Baumgartner**
... Bienvenue !
- 14.07.07 **Mariage de Frédéric Müller et Caroline Dübi**
... Tous nos vœux de bonheur !